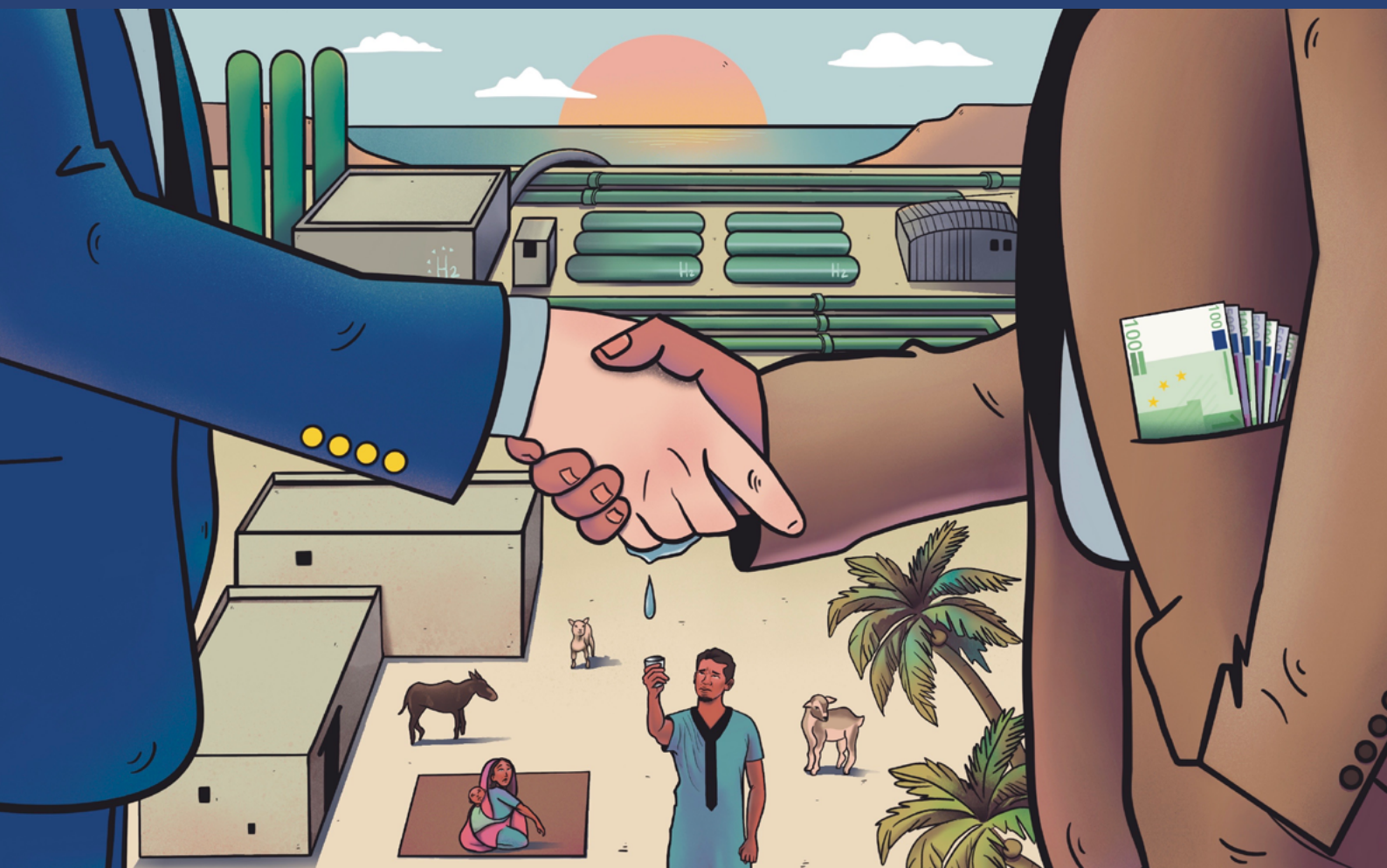


OCTOBRE 2023

L'hydrogène vert au Maroc : Transition juste ou écoblanchiment néocolonial?

Le cas de Guelmim-Oued Noun

Ali Amouzai et Ouafa Haddioui



AUTEUR.ES: Ali Amouzai, activiste et chercheur originaire du Maroc. Il est membre d'Al Mounadil-a (un mouvement ouvrier socialiste révolutionnaire), d'ATTAC-Maroc et du réseau Siyada.

Ouafa Haddioui, assistante au programme pour l'Afrique du Nord au sein du TNI.

TRADUCTION EN FRANÇAIS: Johanne Fontaine

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE Chaimae El Yacoubi

LE DÉSIGN: Karen Paalman

Publié par Transnational Institute - www.tni.org, le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM) - www.arabic.cadtm.org, Réseau Siyada - www.siyada.org.

Octobre 2023



Soutenu par Rosa Luxemburg Stiftung (RLS) avec des fonds du Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne. Le contenu de cette publication peut être librement cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information soit correctement citée.

Clause de non-responsabilité: Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteur.es et ne reflète pas nécessairement une position de RLS.

Le contenu du rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information soit correctement citée. CEO et TNI apprécieront de recevoir une copie ou un lien du texte dans lequel ce document est utilisé ou cité. Veuillez noter que pour certaines images, le droit d'auteur peut être ailleurs et que les conditions de droit d'auteur de ces images doivent s'en tenir aux conditions de droit d'auteur de la source d'origine.

www.tni.org/copyright

L'hydrogène vert au Maroc : Transition juste ou écoblanchiment néocolonial?

Le cas de Guelmim-Oued Noun

Ali Amouzai et Ouafa Haddioui

Sommaire

Introduction	6
Cadre législatif de la transition énergétique au Maroc	8
Le « voisin du nord » : des relations d'hégémonie permanentes	10
Financer les projets d'hydrogène vert : socialisation des coûts et privatisation des profits	13
Le cas de Guelmim-Oued Noun	15
Des terres « autochtones » et « vacantes »	16
Pollution et pénurie de l'eau à Guelmim-Oued Noun	17
Sabotage environnemental au nom de la modernité	18
Et les emplois dans tout ça?	19
Et qu'en pense la population?	20
Une diplomatie sous le signe de la dépendance et de l'éco-normalisation	21
Vers une transition énergétique et environnementale juste au Maroc	22
Références et notes	24

Introduction

Le Maroc connaît une croissance continue de la demande en énergie depuis le début du 21^e siècle. Cette évolution est notamment liée au développement de l'économie, aux grands projets agricoles orientés vers l'exportation, au développement du transport transcontinental entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, et à la hausse de la consommation. De nos jours, le changement climatique représente un nouvel enjeu de taille, dans un pays particulièrement vulnérable qui souffre depuis cinq ans de sécheresses toujours plus intenses.

Le contexte énergétique du Maroc reste fortement dépendant des approvisionnements étrangers, puisque près de 90 % de son énergie provient de combustibles fossiles importés.¹ Sous l'égide de l'Union européenne (UE), le pays s'efforce pourtant d'être pionnier dans l'exploitation du dernier-né sur marché mondial des énergies renouvelables: l'hydrogène vert.

Loin de constituer une source d'énergie en soi, l'hydrogène fonctionne comme un vecteur d'énergie auquel l'on ajoute l'adjectif « vert », « gris », « bleu » ou autre, selon la méthode et le type d'énergie utilisées pour sa production. L'hydrogène vert résulte de l'électrolyse de l'eau en hydrogène et en oxygène, à partir de sources renouvelables. L'hydrogène gris résulte quant à lui de la combustion d'hydrocarbures, ce qui libère du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Ce dernier domine actuellement le marché de l'hydrogène, et est de plus en plus considéré comme une solution de transition qui permettrait de paver la voie vers des solutions plus durables.²

L'hydrogène vert, bien qu'il soit présenté comme une étape de l'évolution vers une source d'énergie plus durable et un tremplin pour le développement du Maroc, n'est en réalité qu'un écran de fumée destiné à tromper l'opinion publique.

L'un des principaux objectifs de la stratégie marocaine de développement durable à l'horizon 2030 est

de saisir les opportunités offertes par la finance climatique en sollicitant des financements publics et privés. Cela signifie que le capital national va rester dépendant des fluctuations des marchés mondiaux. L'hydrogène vert semble alors constituer une réelle opportunité pour le pays, qui se prête au jeu de la grande loterie entre tous les pays présentant un potentiel exploitable d'hydrogène vert.

Tandis que ses émissions de dioxyde de carbone sont restées très modestes au cours des deux dernières années, à savoir moins de 1,9 tonne par personne en 2021,³ le Maroc a pris des mesures importantes pour mettre en place des projets énergétiques décarbonés à grande échelle. Après avoir accueilli les négociations de la COP22 sur le climat en 2016, le pays a inauguré de grands projets d'énergie renouvelable, notamment la centrale solaire Noor à Ouarzazate en 2018, plus grand complexe énergétique multi-technologique au monde avec 582 MW installés. La même année, le projet Laâyoune de 85 MW a été installé au cœur de la zone contestée entre le Maroc et le Front Polisario.

Le Pacte vert pour l'Europe (*European Green Deal*) lancé en 2019 a pour but de fournir à l'Europe 40 gigawatts d'hydrogène, un objectif qui sera atteint grâce à la mise en place d'une infrastructure dédiée à l'importation d'hydrogène depuis l'Afrique du Nord.⁴ À la suite de cet accord, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Maroc a insisté sur le rôle que peut jouer le royaume pour approvisionner l'Europe en énergie verte, ainsi que sur la réduction de la dépendance énergétique du pays de 88 % à 35 % d'ici 2040, et à moins de 17 % d'ici 2050.⁵

Le ralentissement de l'économie mondiale en 2020, causé par la pandémie de COVID-19, a entraîné une diminution significative de la demande mondiale en pétrole et une baisse des prix.⁶ La reprise économique qui a suivi a entraîné une hausse de la consommation mondiale d'énergie, ce qui a provoqué une pénurie d'approvisionnement sur les marchés du pétrole, du gaz naturel et du charbon en 2021, et a fait grimper les

prix.⁷ Cela a abouti à une dynamique contradictoire, et on a observé une vague d'accélération de la transition vers les énergies vertes partout dans le monde,⁸ en parallèle d'un renforcement de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Cette situation a été exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La dépendance du Maroc aux importations le rend très vulnérable aux aléas du marché mondial du pétrole, et la facture énergétique nationale a plus que doublé pour atteindre près de 9,5 milliards d'euros à la fin du mois d'août 2022. Cette hausse est principalement attribuée à l'augmentation des importations de gazole et de fioul, qui représentent un montant de 4,53 milliards d'euros.⁹

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Commission européenne a lancé le plan REPowerEU, qui vise à réduire la dépendance de l'UE vis-à-vis du gaz russe, et à garantir sa sécurité énergétique grâce aux énergies renouvelables et aux sources d'hydrogène « vert ». Incapable de produire son propre hydrogène en

quantités suffisantes, l'UE prévoit d'importer jusqu'à 10 millions de tonnes d'hydrogène « vert » de l'Afrique du Nord d'ici 2030.¹⁰ La Commission européenne a ainsi créé la Banque européenne de l'hydrogène, avec une enveloppe initiale de 30 milliards d'euros provenant de la Banque européenne d'investissement (BEI), et vise à mobiliser d'autres fonds pour couvrir les coûts de la production, du transport et de la consommation d'hydrogène vert en Europe. À cet égard, 500 milliards d'euros seront consacrés à l'optimisation de la chaîne de valeur mondiale, afin de mettre l'hydrogène vert au service de l'UE.¹¹

La poussée européenne en faveur de l'hydrogène vert pourrait servir la transition énergétique en Europe, mais en Afrique du Nord, elle se traduit par la multiplication de zones sacrifiées. Ciblée une fois de plus par l'avidité européenne et les tentatives de monopoliser de nouvelles ressources, l'Afrique du Nord est l'un des théâtres de cet accaparement néocolonial des ressources.

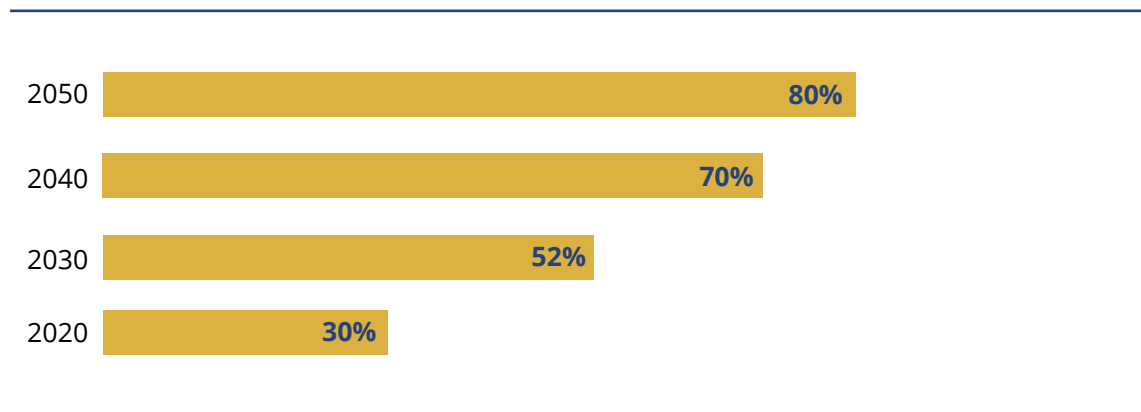
Cadre législatif de la transition énergétique au Maroc

La stratégie de transition énergétique lancée en 2009 avait affiché l'ambition du Maroc de produire 42 % de son électricité en 2020 à partir de sources renouvelables, ce qui s'est avéré irréaliste, car la production de renouvelable n'a atteint que 34 % en 2020.¹² L'Agence marocaine de l'énergie durable (Masen)¹³ et l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN), créés respectivement en 2010 et 2011, ont pour mission de développer le cadre réglementaire relatif aux énergies renouvelables. Le second est spécialisé dans la recherche appliquée et le financement de projets de recherche collaborative impliquant des universités et des entreprises

marocaines. L'institut a également été impliqué dans la restructuration de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), et dans la création en 2016 de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité.

En 2020, la Commission nationale de l'hydrogène a été créée pour mettre en œuvre « la feuille de route pour la production d'hydrogène et de ses dérivés à partir d'énergies renouvelables ». Cette stratégie vise à porter la production d'énergie renouvelable du Maroc à 80 % de la capacité totale de production installée d'ici 2050.¹⁴

Figure 1 : Prévisions pour la production d'hydrogène vert 2020-2050, en térawatt-heure (TWh)



L'Europe a été désignée comme l'une des principales destinations pour l'exportation de l'hydrogène vert produit en Afrique du Nord. Cela s'inscrit dans l'(il) logique des politiques néolibérales menées par l'État marocain, qui visent à développer un cadre législatif permettant de réorienter les fonds et les ressources publiques pour stimuler l'investissement privé étranger et national. La création en 2016 de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité illustre par exemple cette tendance. Son rôle est d'ouvrir le secteur de l'électricité (renouvelable) aux investisseurs privés.¹⁵ Il ne s'agit toutefois que de consolider une tendance

déjà existante, puisque le secteur privé contrôlait déjà 48 % de la production, et la quasi-totalité de la distribution d'électricité en 2021.¹⁶

Les législations et réformes du Maroc sont appliquées à travers un mécanisme bureaucratique placé sous le commandement direct de la monarchie, sans tenir compte des institutions représentatives du pays. Ces dernières sont cantonnées à ratifier tout ce qui est promulgué par les instances royales. Adam Hanieh qualifie cette situation de « concentration du pouvoir politique ». Au Maroc, cette centralisation se déploie

dans le cadre du néolibéralisme, qui prétend faire progresser la démocratie par la croissance du marché.¹⁷ Les processus de prise de décision politique sont de plus en plus concentrés entre les mains d'individus isolés ou de petites instances n'ayant pas de comptes à rendre, en marge des institutions de l'État. Cet arrangement institutionnel, et le secret qui entoure la prise de décision font qu'il est plus difficile pour les syndicats et les mouvements sociaux de lutter contre les réformes néolibérales.

Ce constat décrit bien le contexte des politiques énergétiques au Maroc. Depuis plus d'une décennie, l'État cherche à démanteler l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE), une institution publique à l'origine, en le transformant en diverses agences régionales après avoir privatisé une grande partie de ses services, en particulier la production d'électricité.

La privatisation du secteur de l'électricité a été initiée avec l'introduction des contrats de concession multiservices. Le premier contrat accordé à Lydec en France en 1997, a marqué le passage de l'ONEE du statut de gestionnaire, producteur et distributeur exclusif à celui de client soumis aux impératifs de l'offre et de la demande. Dès lors, le secteur de l'électricité dans les grandes villes a été cédé à des entreprises

étrangères par le biais de contrats de concession.

Le 18 avril 2023, malgré l'opposition du Syndicat des Travailleurs de l'Énergie, la Chambre des Conseillers a ratifié, à la majorité, le projet de loi n° 83.21. Ce projet de loi prévoit substituer l'ONEE, par 12 entreprises régionales qui auront pour mission de gérer les services de distribution d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, tandis que le secteur privé pourra participer à leur financement.¹⁸

Il s'agit simplement de contrats commerciaux entre le producteur d'électricité et le distributeur d'énergie de l'État. Dans le cas du Maroc, l'ONEE s'engage à acheter son énergie sur une période définie. Les producteurs privés et les donateurs ont besoin de ce type de contrat pour garantir un revenu stable pendant toute la durée du contrat et se protéger contre les fluctuations potentielles des prix et/ou une baisse de la demande en énergie. En outre, Ces contrats s'appliquent non seulement à la production d'énergie thermique, mais s'étendent également aux énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité et l'énergie solaire. Ces accords ne sont ni transparents, ni participatifs, et ont été rédigés sans la participation du syndicat de la Fédération des travailleurs de l'énergie (FNTE).¹⁹

Le « voisin du nord » : des relations d'hégémonie permanentes

Les investissements directs étrangers et la dette constituent la clé de voûte de l'économie marocaine. Avec une augmentation de la dette publique au cours des deux dernières années, celle-ci devrait atteindre 83,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022.²⁰

Un tel scénario rappelle l'année 1983, lorsque le Fonds monétaire international (FMI) a imposé la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS). La libéralisation du marché de l'énergie constituait une condition *sine qua non* du PAS,²¹ qui a réorienté l'économie locale vers l'exportation afin de générer des devises fortes pour rembourser la dette selon de nouveaux échelons. Depuis la fin des années 1990, l'État a privatisé la plus grande installation de raffinage de pétrole du pays, la Samir, et a autorisé les grands distributeurs à importer du pétrole sans payer de taxes à partir de 2002. En 2015, l'État a supprimé le mécanisme d'ajustement des prix, qui déterminait le prix national du carburant. On peut retrouver ces données dans un rapport de la Banque mondiale paru en 2019.²²

Le dialogue national sur l'énergie de 2009 s'est concentré sur le thème de la « sécurité énergétique ». Cependant, la stratégie énergétique marocaine actuelle donne la priorité aux besoins énergétiques de l'UE, menace la sécurité énergétique du pays au lieu de la renforcer. À titre d'exemple, les gouvernements marocain et allemand ont signé le Partenariat énergétique maroco-allemand (PAREMA) en 2012, en vertu duquel l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) a fourni l'expertise technique au gouvernement marocain pour améliorer le cadre politique et réglementaire relatif aux énergies renouvelables. Ce partenariat met l'accent sur l'exportation d'énergie renouvelable vers l'UE, souvent présentée comme « soutenant les objectifs stratégiques du Maroc », notamment celui de porter à 52 % la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030. La nature de tels partenariats devrait idéalement être mutuellement bénéfique, et la priorisation des besoins énergétiques

de l'UE par rapport à la sécurité énergétique du Maroc soulève des questions sur le véritable équilibre des avantages inscrits dans cet arrangement.

Bien qu'elles soient présentées comme une « stratégie nationale », les politiques relatives au secteur des énergies renouvelables au Maroc sont adaptées aux besoins de l'Europe et aux intérêts du capital. Cet alignement est apparent à la fois au niveau mondial, où les politiques reflètent les paradigmes néolibéraux des institutions financières internationales pour faciliter l'accumulation par le capital transnational, et au niveau national, où le capital contrôlé par la monarchie marocaine a su exploiter les crises énergétiques successives depuis 2008 pour maximiser ses profits. Par exemple, la société Énergie éolienne du Maroc (EEM), filiale de Nareva Holding²³ et dont la famille royale est la principale actionnaire, détient le monopole du secteur de l'énergie éolienne. À l'heure actuelle, EEM a installé six grands parcs éoliens opérationnels et cinq autres parcs sont en cours de construction, avec une majorité d'entre eux concentrés entre Tarfaya et Boujdour.²⁴ Ces projets sont le fruit d'un partenariat entre Nareva Holding et les multinationales française et italienne Engie²⁵ et Enel, et sont financés par la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque de développement allemande KfW.²⁶ Ainsi, les grands projets d'énergie renouvelable fusionnent les grands capitaux marocains avec les capitaux impérialistes du Nord.

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a annoncé en 2019 le lancement du plan « Une énergie propre pour tous les Européens », dont l'objectif est d'accélérer la transition vers les énergies propres et de renforcer la sécurité énergétique de l'UE. Ce programme établit également de nouvelles dispositions sur le marché de l'électricité, encourageant davantage de connexions et d'échanges transfrontaliers avec les pays nord-africains.²⁷

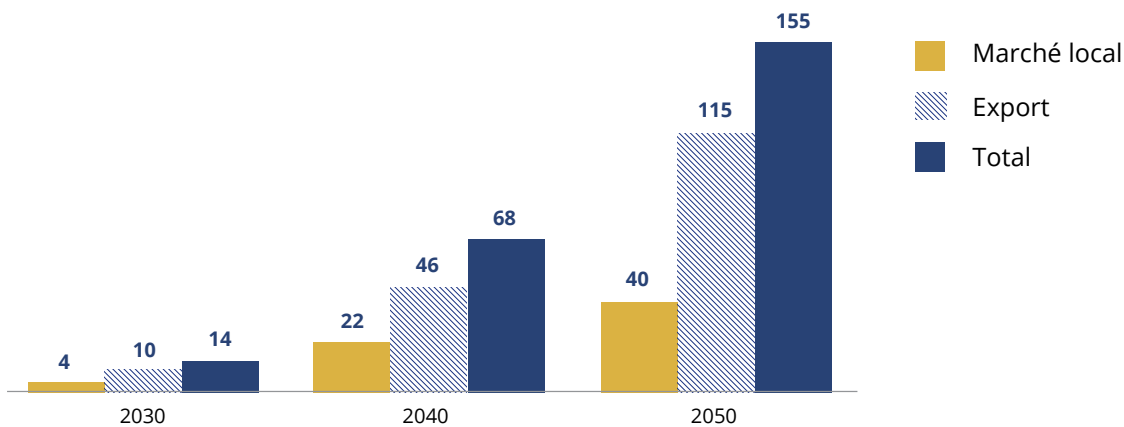
En 2018, la GIZ a clairement affirmé que le Maroc était un exportateur majeur d'hydrogène vert, en prévoyant que le pays sera en mesure de fournir 4 % de la demande mondiale en hydrogène d'ici 2030.²⁸ En outre, le Maroc a rejoint l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert (AGHA) créée en 2021, et dont l'Égypte, le Kenya, la Mauritanie, la Namibie et l'Afrique du Sud sont les membres fondateurs, pour stimuler la coopération avec le secteur privé et les institutions de financement du développement.²⁹

En intégrant la liste des partenaires privilégiés de l'UE en matière d'importation, le Maroc est appelé à jouer

un rôle important dans la transition énergétique de l'Europe. Récemment, le gouvernement marocain a ajouté un nouvel objectif ambitieux à son plan énergétique : celui de devenir un leader mondial dans la production d'hydrogène vert. Dans cette optique, le Maroc s'est engagé dans des partenariats avec plusieurs pays de l'UE, comme avec l'Allemagne pour un projet d'exportation de 100 mégawatts initié en juillet 2020.³⁰

Comme le montre le graphique ci-dessous, les prévisions de production d'hydrogène vert (en TWh) indiquent que cette production sera principalement destinée à l'exportation:³¹

Figure II : Prévisions de la production marocaine d'hydrogène vert de 2030 à 2050 (TWh)



Toutefois, cette stratégie repose sur le principe qu'en réorientant l'économie vers les exportations, les pays en développement peuvent augmenter leurs recettes en devises, ce qui leur permet de rembourser leur dette tout en développant leur économie. Mais lors de la première vague de réformes néolibérales, c'est l'inverse qui s'est produit. La concurrence entre les pays du Sud a entraîné une rétractation du marché mondial et une baisse de la demande en matières premières, dont les prix ont chuté, tandis que la dette - et le paiement des intérêts - augmentaient fortement. C'est ce qui a conduit à ce que l'on a appelé la « crise de la dette du tiers monde » au début des années 1980. Aspirer à un leadership mondial en matière d'exportations d'hydrogène vert risque de reproduire cette dynamique. L'UE cherche à diversifier ses sources d'importation pour inclure l'ensemble du continent africain (et au-delà), de sorte que les

pays seront mis en concurrence pour satisfaire la demande européenne. Même la « feuille de route pour l'hydrogène vert » n'a pas cherché à dissimuler cette réalité. Après avoir prévu que le Maroc contrôlerait 4 % du marché de l'hydrogène vert, le document précise que « d'ici 2050, la participation du Maroc au marché mondial devrait diminuer de 1 %, car d'autres pays s'efforcent d'accélérer le rythme de développement de cette industrie ».

Derrière un discours creux de coopération mutuelle, les accords précédents relatifs la pêche et l'agriculture —entre le Maroc et l'UE— montrent que la logique du libre-échange repose sur un principe unipolaire : ouvrir les marchés de la périphérie aux pays du centre. Les relations de domination continuent d'imposer diverses barrières aux exportations provenant des pays du Sud, qui sont souvent moins valorisées que

celles du Nord. Il en résulte un déficit commercial chronique.³² Le Maroc pourra-t-il compenser ces coûts avec une technologie de l'hydrogène vert importée du Nord? Ou suivra-t-il la même logique de spécialisation hégémonique, selon laquelle les pays du Nord exportent des produits à haute valeur ajoutée (tels que la technologie et les connaissances), tandis que le Maroc exporte du soleil, de l'eau et de la terre à bas prix? Il s'agit ni plus ni moins d'extractivisme, charriant son lot d'implacable violence.

Ainsi, après avoir bénéficié d'un investissement de 37,36 millions de dollars de la part de la Compagnie nationale d'énergie d'Abou Dhabi (TAQA) et de la société britannique Octopus Energy Group,³³ l'entreprise Xlinks a récupéré un projet de centrale solaire et éolienne dans la province de Tan-Tan, située dans la région de Guelmim-Oued Noun (voir ci-dessous).³⁴ Cette centrale sera reliée au réseau électrique britannique par quatre câbles sous-marins à haute tension et courant continu de 3800 km de long chacun. Ces câbles seront fabriqués en Grande-Bretagne, afin de couvrir à faible coût les besoins en énergie propre de plus de 7 millions de foyers britanniques d'ici 2030. Une fois achevé, le projet sera en mesure de fournir 8 % des besoins en électricité de la Grande-Bretagne, tandis que les besoins des Marocain·es continueront d'être totalement négligés.

Même l'énergie destinée au « secteur industriel national » sert en grande partie à alimenter la production orientée vers l'exportation. Par exemple, une grande partie des activités du secteur sont confiées à l'Office chérifien des phosphates (OCP), une entreprise publique détenant le monopole de la production d'engrais phosphatés, dont une grande partie est destinée à l'exportation. Selon la « Feuille de Route de l'Hydrogène Vert », la demande d'ammoniac pour

l'exportation devrait exploser, et dépasser de deux à neuf fois la demande intérieure d'ici 2050. Dans cette optique, l'OCP a maintenant un rôle prépondérant dans la production d'ammoniac via de l'hydrogène vert. L'OCP a lancé le Programme d'Investissement Vert, avec pour objectif de produire 1 million de tonnes d'ammoniac vert d'ici 2027 et 2 millions de tonnes d'ici 2032. Cela sera réalisé en établissant un nouveau complexe d'ammoniac vert à Tarfaya.³⁵

L'une des principales motivations de l'OCP à travers cette initiative est de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'ammoniac. Il est d'autant plus pertinent de souligner que l'OCP se positionne parmi les plus grands importateurs mondiaux d'ammoniac³⁶. Rien qu'en 2022, les dépenses liées à ces importations ont approché les 2,1 milliards de dollars³⁷. Cependant, il convient de noter que la production de l'OCP est principalement destinée aux exportations directes d'ammoniac et à l'agriculture orientée vers l'exportation, compte tenu de la capacité d'absorption limitée du secteur agricole marocain qui reste sous-développé. Ainsi, cette production est principalement destinée à l'agro-industrie en Europe et aux Amériques.

Alors que le Maroc brandit l'étendard de la coopération « Sud-Sud » et des relations « gagnant-gagnant » avec les autres pays africains, ses grands projets énergétiques sont plutôt axés sur les besoins de l'Europe. Laura El-Katiri, chercheuse invitée au Conseil européen pour les relations internationales (ECFR), note que le Maroc dispose de connexions au sein d'un complexe énergétique régional qui seraient en mesure d'acheminer de l'électricité verte vers la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, mais ses exportations d'électricité restent actuellement destinées aux marchés européens.³⁸

Financer les projets d'hydrogène vert : socialisation des coûts et privatisation des profits

Depuis l'indépendance officielle du Maroc en 1956, la question de qui financera le développement du capitalisme local est restée un objet de discord, à la fois au sein des différentes fractions de la classe dirigeante, et entre ces dernières et les classes populaires, composées principalement de salarié·es et de petit·es paysan·es. L'État a fait peser le coût de ce développement sur les classes populaires, au moyen d'un système fiscal injuste et du remboursement de la dette extérieure, après la mise en place du PAS en 1983. Aujourd'hui, l'État s'appuie sur cette même stratégie par ailleurs très classique. La dette, les investissements étrangers et les finances publiques sont mobilisés pour la construction d'infrastructures d'énergie renouvelable, et dans la facilitation de l'accès à la terre pour les capitaux privés. Pendant ce temps, des politiques sont adoptées pour « améliorer » le climat des investissements, en allégeant la réglementation et en ouvrant la voie à l'évasion fiscale.

Selon le rapport de la Banque mondiale sur le climat et le développement au Maroc publié en 2022, la réalisation des objectifs de réduction des émissions nécessiterait des investissements estimés à 52 milliards de dollars d'ici les années 2050, incluant les coûts relatifs à l'hydrogène vert. Le rapport incite à l'établissement d'un partenariat public-privé (PPP), par lequel le secteur privé devant assumer 85 % du coût, tandis que le secteur public garantirait les infrastructures légales pour favoriser l'intégration sur le marché Européen³⁹. Toutefois, les coûts nets n'incluent pas les coûts environnementaux (tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols), les coûts sociaux (ses effets sur les populations) ou encore les coûts de construction d'infrastructures publiques (telles que les routes et les ports). Néanmoins, le même rapport indique que les besoins d'investissement « devraient être couverts par un financement public... ». L'investissement public devrait donc à nouveau

fournir des infrastructures à forte intensité de capital, tandis que le secteur privé en recueille les bénéfices.

Le préambule de la « Politique du changement climatique au Maroc », élaborée avec l'appui technique de la GIZ et publiée en 2014 avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire (BMUB), indique que son application est entravée par des limites financières. Le document affirme qu'un soutien de la communauté internationale, par le biais du Fonds vert pour le climat, est nécessaire pour accélérer sa mise en œuvre.⁴⁰ Dans ce contexte, le « soutien de la communauté internationale » signifie simplement : la dette.

Il est important de rappeler les mécanismes de financement des précédents projets d'énergie verte implantés au Maroc, et de distinguer qui supporte leurs coûts et qui en bénéficie. Par exemple, le parc éolien de Tarfaya, inauguré en 2012. Dans le cadre de ce projet de PPP, l'ONEE a signé un accord d'achat d'électricité (AAE) de 20 ans avec le holding royal Nareva et la multinationale française Engie. Ce projet, d'un coût de 560 millions de dollars, a été financé par des emprunts auprès de trois banques marocaines, à savoir Attijariwafa bank, la Banque Centrale Populaire et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur. En vertu de cet accord, les entreprises bénéficient des revenus de la centrale pour une période de vingt ans, avant que l'ONEE n'en redevienne propriétaire.⁴¹

De même, le plan solaire marocain, un PPP mené conjointement par l'ONEE et Masen depuis 2011, a été largement financé par une dette considérable de l'ordre de 9 milliards de dollars auprès de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque allemande de développement (KfW), l'Agence française de développement (AFD), ainsi

que d'autres contributions de sociétés privées.⁴² Cependant, depuis le début de son exploitation, la centrale solaire de Ouarzazate, qui est le projet phare de ce plan, a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de la technologie utilisée et de son déficit annuel croissant.⁴³ Ce qui a mené à la démission du PDG de Masen Mustapha Bakkoury, qui a également fait l'objet d'une enquête pour mauvaise gestion et empêché de quitter le territoire marocain. Tarik Hamane, l'actuel directeur général adjoint de Masen, est pressenti pour remplacer Bakkoury. Avant de rejoindre l'agence, M. Hamane a travaillé pour Total Eren en tant que vice-président chargé de l'hydrogène au niveau mondial, et en tant que directeur général des filiales du groupe français en Afrique du Nord. Total Eren a obtenu un important contrat pour un projet de production d'hydrogène vert dans la région de Guelmim-Oued Noun, mais M. Hamane n'est pas le seul à être à l'origine de cet accord. En plus d'occuper des hauts postes dans les banques et les cercles d'affaires, des personnalités comme Hamane et Bakkoury sont nommées à leurs postes par le

roi. En d'autres termes, ils ne sont pas élus et leurs activités échappent à tout contrôle parlementaire ou populaire, ce qui pose question quant aux interférences entre les dirigeants politiques, les élites locales et les multinationales européennes.

La feuille de route pour l'hydrogène vert vise à mobiliser des subventions directes par le biais de PPP, et à fournir un financement direct par le biais de partenariats bilatéraux ou multilatéraux, en plus d'un traitement fiscal préférentiel. Les entreprises qui investissent dans ce secteur se concentrent sur le coût direct de la production d'hydrogène vert, en négligeant les « coûts externes » et en les imputant soit aux finances publiques (par la réalisation de grandes infrastructures pour ces projets, telles que des autoroutes, des usines de dessalement de l'eau, des centres de stockage, des ports pour l'exportation, etc.), soit à l'environnement (comme l'eau utilisée pour la production d'hydrogène vert, et les terrains mobilisés pour l'installation de parcs éoliens).

Le cas de Guelmim-Oued Noun

Guelmim-Oued Noun est l'une des douze régions du Maroc. Elle comprend quatre provinces : Assa-Zag, Guelmim, Sidi Ifni et Tan-Tan. Bien que l'économie de la région repose en partie sur l'agriculture de subsistance (agriculture et pâturage), un important appareil administratif financé par des fonds publics (armée, administration publique, police et fonction publique) et une économie souterraine (contrebande de carburant et de denrées alimentaires) en sont les principaux moteurs économiques. Les transferts de fonds en provenance d'Europe sont également importants. Mais en reliant le désert à l'océan Atlantique, Guelmim-Oued Noun présente toutefois un fort potentiel éolien et solaire.

Face à ce contexte, le récent rapport sur le foncier public mobilisés pour l'investissement offre une nouvelle perspective sur la transformation de la région. Ce document illustre l'ample allocation des domaines privés appartenant à l'État (les terrains publics) et leur exploitation à des fins d'investissement privé, par le biais de mécanismes de vente et/ou de location. Toutefois, le rapport n'offre pas un panorama exhaustif de cette démarche. Au cours de l'année 2021, près de 159 602 hectares ont été affectés à diverses activités sectorielles pour la réalisation de 377 projets. Le secteur énergétique accapare 98% de cette superficie allouée. Qui plus est, 95% de ces terrains se situent dans la région de Guelmim-Oued Noun.⁴⁴

L'intégralité de cette étendue a été consacrée au projet Xlinks. Comme mentionné précédemment, Xlinks a choisi la province de Tan-Tan pour un grand projet

d'installation d'une centrale solaire et éolienne, qui fournira de l'énergie directement à la Grande-Bretagne par le biais de câbles électriques. La centrale sera construite sur des terrains appartenant à l'État d'une superficie de 150 000 hectares, et représentera un investissement total d'environ 23 milliards d'euros.⁴⁵

La société française Total Eren a commencé à mettre en place un projet de production hybride combinant l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'hydrogène et l'ammoniac vert, moyennant des investissements estimés à plus de 9 milliards d'euros. Le projet couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, de la production d'énergie éolienne et photovoltaïque à l'exportation d'hydrogène. Total Eren prévoit de commencer à travailler sur le projet d'ici 2025, pour un lancement de la production prévu pour 2027, mais peu d'informations ont été rendues publiques.⁴⁶ Ce projet utilisera 170 000 hectares de terrain¹, qui sont prétendus se situer dans le domaine privé de l'État. Cependant, aucune référence à l'utilisation des terrains d'État par Total Eren n'apparaît dans les documents officiels.

Total Eren n'est pas la seule entreprise à vouloir investir dans l'énergie éolienne à Guelmim-Oued Noun. En effet, la société australienne CWP Global entend également signer un accord avec le gouvernement marocain, pour mettre en œuvre un mégaprojet d'hydrogène vert et d'ammoniac vert évalué à 20 milliards de dollars, financé par des actionnaires et diverses institutions financières commerciales et gouvernementales internationales.⁴⁷

1. D'après les médias, le projet requerrait une superficie supplémentaire de 17 000 hectares.

Des terres « autochtones » et « vacantes »

Le pillage colonial des ressources de l'Afrique du Nord, et l'exploitation de ses habitant·es sont légitimé·es à travers le concept d'« orientalisme ». Selon cette perspective, l'Europe représente le « centre » ou la capitale, porteuse de civilisation pour les populations arriérées de régions désertes. Un article paru dans le Wall Street Journal sur la question de l'énergie solaire dans la région de Ouarzazate illustre bien cette perception : « Les paysages sauvages autour de Ouarzazate... sont connus de certain·es pour être le lieu de tournage de films et séries télévisées comme « Lawrence d'Arabie » ou « Game of Thrones ». Mais à l'heure actuelle, cette région peu peuplée attire l'attention pour une tout autre raison : l'énergie solaire ».⁴⁸

Si les régions et les entreprises impliquées diffèrent, la perspective orientaliste reste inchangée. Total Eren est considérée comme la « Lawrence d'Arabie » qui diffusera le rayonnement de la civilisation européenne aux populations de cette région presque vide (car habitée par des indigènes et des nomades) sous la forme d'électricité et d'emplois. Ce point de vue orientaliste transparait également dans une étude de la Fondation Friedrich-Ebert, dans laquelle il est affirmé que la production d'hydrogène vert en Afrique ne soulève aucun enjeux sociaux ou environnementaux, car le désert est trop vaste et inhabité.⁴⁹

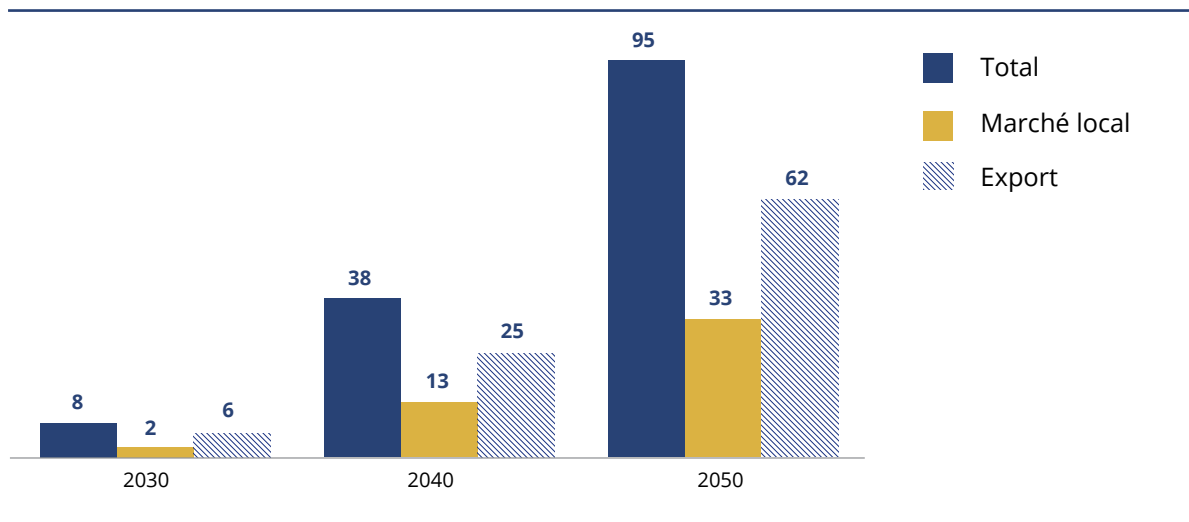
Pour mieux comprendre la perspective locale sur ce point de vue, nous nous tournons vers Laghdaf, un résident de Guelmim. Il est un visage familier au Café Ali Baba, offrant une vue imprenable sur Rahbat zraa, la place historique de la ville. Laghdaf réfléchit à l'impact de la prolifération des constructions modernes en béton sur sa ville et son patrimoine. Laghdaf n'a pas réussi à trouver un emploi dans son domaine de compétences, la géographie. Il travaille donc dans le magasin familial, où il vend des légumes provenant d'autres régions du pays et des fruits importés de l'étranger. Laghdaf affirme que les habitant·es sont encouragé·es à penser que leurs terres sont inexploitable, et qu'on n'y trouve rien d'autre que le néant. Après des décennies de marginalisation, les causes profondes de la migration vers l'Europe, vers d'autres régions du pays ou d'autres régions désertiques, sont occultées. Cela explique dans une large mesure l'absence d'opposition à des grands projets aux conséquences pourtant dévastatrices. Les populations locales démunies les considèrent même comme des opportunités de développement, car le coût de la location d'un terrain pour y installer des éoliennes et des panneaux solaires fait rêver de nombreux habitant·es.

Pollution et pénurie de l'eau à Guelmim-Oued Noun

Depuis un certain temps, la région est devenue une plaque-tournante pour de nombreuses entreprises agricoles exportatrices qui épuisent les ressources hydriques. Le dernier en date est la société israélienne Mehadrin, la plus grosse entreprise productrice et exportatrice d'agrumes en Palestine occupée. Mehadrin investit plus de 7,4 millions d'euros dans environ 455 hectares de la région pour cultiver 10 000 tonnes d'avocats chaque année en vue de les exporter vers l'Europe. Les produits qui ne répondent pas aux normes d'exportation seront conservés localement.⁵⁰ Cela pose une préoccupation importante en raison de la nature des cultures telles que les avocats, qui ont des besoins en eau substantiels, en particulier dans une région semi-aride.

Ces mêmes dynamiques menant à l'épuisement des ressources en eau s'appliquent sur les projets de production d'hydrogène vert, malgré les promesses d'une exploitation durable des ressources.⁵¹ Ce problème ne se limite pas à la région de Guelmim-Oued Noun, ni à la production d'hydrogène. Par exemple, les ressources en eau potable sont épuisées pour nettoyer et refroidir les panneaux solaires de la centrale électrique Noor.⁵² Ainsi, ces projets fonctionnent comme un canal par lequel les ressources en eau sont transférées à l'étranger, et soustraites à un pays pourtant en proie au stress hydrique.

Figure 3 : Estimation des besoins en eau pour la production d'hydrogène (millions de mètres cubes) (Chiffres approximatifs)



À première vue, les technologies de dessalement de l'eau de mer semblent constituer une solution prometteuse à la crise de l'eau. Cependant, ces technologies sont la cible de plusieurs critiques, notamment en raison de l'importante quantité d'énergie qu'elles nécessitent, des coûts exorbitants de construction et de maintenance des installations de dessalement, ainsi que des coûts associés à la technologie et au personnel.

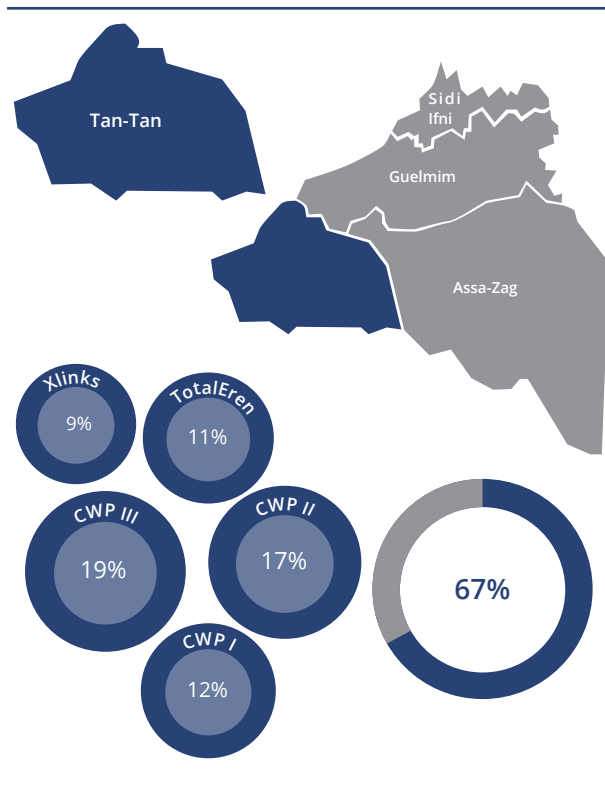
En outre, le processus de dessalement peut avoir des répercussions environnementales considérables,

causées notamment par le déversement d'une solution saline concentrée dans les écosystèmes marins, notamment par le rejet de salinité concentrée dans ces milieux. Cette pression est particulièrement prononcée lorsque la désalinisation dépend des combustibles fossiles pour ses besoins énergétiques, compte tenu des besoins importants en énergie.⁵³ Le dessalement est une « solution technique » dont seules les entreprises bénéficient, tandis que les populations locales et l'environnement en payent le prix.

Sabotage environnemental au nom de la modernité

L'espace géographique est un bien naturel, au même titre que d'autres formes de richesse qui sont pillées. Les projets de production d'hydrogène vert affecteront les territoires où ils sont implantés de multiples façons. D'après le journal Le Desk, le projet de Total Eren à Guelmim-Oued-Noun comprend cinq composantes clés. Le projet comprend des parcs éoliens et solaires pour l'électricité renouvelable, une installation de production d'hydrogène et d'ammoniac avec stockage, une usine de dessalement, un site d'exportation et des infrastructures de transmission d'électricité. Ces infrastructures seront mises en place entre quatre villes : Msied, Tilemzoune, Tan-Tan et El Ouatia⁵⁴.

Figure 4 : Surface allouée aux projets d'hydrogène vert dans la province de Tan-Tan (%)¹



Ce vaste espace comprend des territoires traditionnellement utilisés pour l'agriculture à petite échelle et par les éleveurs nomades avec leurs troupeaux. Les pasteurs seront chassés de ces terres, ce qui a déjà mené à des affrontements dans le bassin du Souss-Massa.⁵⁵ Les modes de vie associés à la production alimentaire à petite échelle (agriculture et pâturage) seront décimés, et les écosystèmes du désert seront également impactés. L'un des sites envisagés pour l'implantation des projets Xlinks est l'embouchure de l'Oued Chbika. Ce territoire désertique n'en est pas pour autant inhabité, et les tribus bédouines Reguibat et Tekna y font paître des moutons et des chameaux sur de vastes étendues dans le désert.⁵⁶

Mouloud, un habitant de la région titulaire d'une maîtrise en géographie politique et au chômage depuis plus de dix ans, partage cet avis : Le déplacement de ces jeunes producteurs va entraîner un mouvement migratoire vers la ville, ce qui fera augmenter le nombre de personnes ayant besoin de nourriture et diminuer le nombre de celles et ceux qui la produisent. L'argent généré par la location de terres aux entreprises extractivistes va développer un état d'esprit rentier, car cet argent garantira un revenu fixe, en particulier avec la grande pauvreté qui prédomine dans la région... Voilà la modernité qu'ils prétendent nous apporter : les producteur-trices se transforment en consommateur-trices de ce qu'ils produisaient.

Cette transformation est particulièrement manifeste lorsque l'on considère les investissements conséquents réalisés dans les projets d'énergie. Par exemple, rien que Total Eren a investi 9,4 milliards d'euros, soit plus de sept fois le PIB de la région de Guelmim-Oued Noun en 2017 (1,3 milliard d'euros).⁵⁷

1. Les projets en sont encore à la phase d'études de faisabilité, de sorte que les chiffres sont susceptibles de changer. Voir : Ammonia Energy Association, 2022; Sbity S., 2022; inistère de l'Économie et des Finances, 2023. Une partie du projet Xlinks sera installée à Assa Zag (Al Jazeera, 2022).

Et les emplois dans tout ça ?

Le Desk a affirmé que le projet de la société française Total représente « ... une opportunité de développer une filière industrielle marocaine, de générer des milliers d'emplois durables, directs ou indirects, et de stimuler la compétitivité tout en œuvrant à la décarbonisation des secteurs stratégiques de l'économie marocaine ». Bien qu'il ne s'agisse que d'un chant de sirène, ces promesses sont conséquentes et alléchantes, en particulier dans cette région où le taux de chômage est le plus élevé du pays (18,9 %).⁵⁸

Pourquoi les promesses d'emplois et de développement ne sont-elles qu'un mirage ? Replacer ce projet dans le cadre plus vaste des politiques économiques mises en œuvre par l'État marocain, en lien avec le grand capital local, montre à quel point un tel projet est trompeur. Il y a plus de vingt ans, l'État a démantelé le droit du travail, érodant les droits des travailleur·euses au profit des bénéficiaires des employeur·euses. Le gouvernement a instauré les contrats à durée déterminée, les délocalisations, la sous-traitance et les stages non rémunérés. Pourtant, les patron·nes et les investisseur·euses étranger·es

considèrent toujours le code du travail comme étant « trop rigide » et exigent sa révision, que le gouvernement a promise après les élections de 2021. De plus, ces projets à forte intensité capitaliste ne créent que quelques milliers d'emplois pendant la première phase de construction, mais la plupart sont temporaires, délocalisés ou soumis à la sous-traitance. Seuls quelques postes techniques subsistent à long terme, et la plupart sont confiés à des personnes extérieures à la région, car ils requièrent des qualifications techniques que peu d'habitant·es de la région possèdent.

La centrale électrique de Noor illustre bien cette dynamique. Son installation n'a généré que peu d'emplois, dans le secteur agricole pour les femmes et dans la construction, ainsi que des emplois occasionnels pour nettoyer les panneaux solaires sous une chaleur accablante. Pendant ce temps, toute la région a été transformée en zone militaire, entourée de tours de guet pour protéger le site. Boris Schinke, de l'ONG allemande Germanwatch, a constaté une « déception généralisée » au sein de la population locale.⁵⁹

Et qu'en pense la population?

La feuille de route adoptée par l'UE sur le statut avancé du Maroc stipule l'importance de consulter la société civile locale. Elle encourage la coopération, et la promotion du dialogue et de la collaboration entre les ONG, les syndicats, les organisations professionnelles, les institutions culturelles, les médias et les autres acteur-trices de la société civile. Le document prévoit également l'exercice d'un dialogue politique régulier et approfondi pour discuter des questions d'intérêt général, en particulier dans les domaines de la démocratie, des droits humains, de la gouvernance et du développement.⁶⁰ Toutefois, ce dialogue est demeuré essentiellement symbolique, le débat public visant principalement à convaincre les populations locales et la société dans son ensemble de l'utilité de ces projets, et à affaiblir les résistances qu'ils suscitent. Si ces projets « écologiques » ont fait l'objet d'un débat public, les voix de celles et ceux qu'ils affectent directement sont marginalisées, qu'il s'agisse des communautés énergétiques locales, des petites agriculteur-trices, des éleveur-euses, des marins, des travailleur-euses agricoles, etc.

Lors d'une réunion à huis clos organisée en 2022 sur le développement de l'hydrogène vert au Maroc, El Mostafa Jamea, directeur de l'Institut pour les énergies renouvelables et la durabilité dans la région MENA (MENARES), a ouvertement manifesté son manque d'intérêt pour engager le dialogue avec les populations locales.: «Devons-nous frapper aux portes des habitants pour les consulter?»

Dans ce contexte plus large, on observe un souci de transparence perpétré à la fois par l'appareil politique de l'État et les entreprises privées. Ce déficit d'information découle en partie du climat politique tendu qui a prévalu lors des élections régionales en septembre 2021, où des observateurs internationaux ont soulevé des préoccupations concernant une possible interférence de l'appareil d'État dans le processus électoral.⁶¹ De plus, cette période électorale a été marquée par le décès controversé d'Abdelouahab Belfqih, une figure éminente de la région et l'un des principaux candidats aux élections régionales.

C'est dans ce contexte que la nomination de Mbarka Bouaida, ancienne ministre déléguée aux affaires étrangères, à la présidence du Conseil Régional de Guelmim-Oued Noun s'est déroulée.⁶² Dans une interview avec Al Jazeera, Bouaida a ouvertement plaidé en faveur de l'attribution de terrains appropriés pour des projets majeurs, mettant en avant les retombées positives en termes d'emploi, de croissance économique et d'attraction d'investissements importants pour la région.⁶³ Cette déclaration souligne comment les élites politiques locales s'alignent sur les tendances mondiales en faveur de l'hydrogène vert, renforçant davantage le lien entre les agendas politiques et énergétiques dans la région.

Ce contexte politique complexe révèle un schéma bien connu de manque de transparence entre l'appareil politique de l'État et les entreprises privées se dessine clairement. Un exemple flagrant est le mystère qui entoure le projet de Total Eren, révélant un déficit manifeste d'informations, tant du côté de l'appareil administratif de l'État que de celui de l'entreprise privée. À titre d'illustration, bien que des représentants de l'entreprise aient rencontré la présidence de la région en 2019⁶⁴, la ministre de la Transition énergétique et du développement durable du Maroc, Leila Benali, a déclaré dans une interview accordée à *TelQuel* en 2022 qu'elle n'était pas au courant du projet⁶⁵. De plus, l'entreprise elle-même persiste à ne pas fournir d'informations, se retranchant derrière le « secret des affaires » comme justification.

Ce contexte s'intègre dans schéma bien connu de « bureaucratie agressive », par laquelle l'appareil politique de l'État et les entreprises privées s'associent pour servir leurs propres intérêts, tout en maintenant la population locale dans l'ignorance. Cela remet en question l'idée que la démocratie et la transparence sont des éléments intrinsèques de l'économie de marché capitaliste. Si les populations locales avaient été informées que le projet en cours, qui occupe de vastes portions de leurs territoires, entraînerait l'épuisement de leurs ressources en eau et la clôture de leurs terres, tout cela dans le seul but de garantir l'approvisionnement en énergie de l'Europe, elles auraient certainement exprimé leur opposition.

Une diplomatie sous le signe de la dépendance et de l'éco-normalisation

Les démarches de l'État marocain en ce qui concerne les projets énergétiques sont marquées par une dynamique de dépendance, dans laquelle les enjeux diplomatiques, en particulier la question du Sahara occidental, revêtent une importance cruciale.⁶⁶

Une approche récurrente dans toutes les relations du Maroc avec les pays impérialistes (y compris celles liées aux projets énergétiques) est de sacrifier l'indépendance économique du pays pour des gains diplomatiques présumés. Par exemple, Après la signature de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE le 25 octobre 2018, Nasser Bourita, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, avait annoncé : « Les négociations pour le renouvellement de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche [...] incluent le Sahara marocain, et il s'agit d'une nouvelle étape dans le renforcement de la position du Maroc en tant qu'interlocuteur privilégié pour la négociation d'accords internationaux impliquant le Sahara. »⁶⁷. En effet, la diplomatie marocaine se targue de remporter des victoires contre les ennemis imaginaires de la patrie, tout en livrant les richesses du pays à ses véritables ennemi·es que sont les forces colonialistes, anciennes et nouvelles, et leurs alli·es locaux.

Sous l'égide américaine, le Maroc a officiellement normalisé ses relations avec Israël le 10 décembre

2020. Dès lors, cette normalisation s'est intensifiée dans divers secteurs, y compris celui de l'hydrogène vert. Par exemple, les deux pays ont signé un accord bilatéral de coopération énergétique visant à renforcer la recherche scientifique dans le domaine du stockage et du transport de l'hydrogène vert vers l'Europe. En marge de la COP27, la société marocaine Gaia Energy a déclaré qu'un accord avait été signé avec l'entreprise israélienne H2Pro pour importer et installer au Maroc les électrolyseurs les plus performants au monde, afin d'y produire de grandes quantités d'hydrogène vert.⁶⁸ De plus, des négociations ont été engagées entre les ministères des Finances des deux pays dans le but de renforcer leurs relations économiques.⁶⁹

La normalisation entre le Maroc et l'État d'occupation coloniale s'est également accélérée au niveau militaire et des services de renseignement. Le 25 mars 2022, l'armée d'occupation israélienne a annoncé la signature d'un mémorandum de coopération militaire avec le Maroc lors de la première visite militaire officielle israélienne dans le royaume. En novembre 2022, Israël et le Maroc ont signé un mémorandum d'entente en matière de sécurité lors de la première visite à Rabat du ministre israélien de la Défense, Benny Gantz. Cela visait à faciliter la coopération en matière de renseignement, les achats d'équipement de sécurité et la formation conjointe entre les deux pays.⁷⁰

Vers une transition énergétique et environnementale juste au Maroc

Au Maroc, les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont été élaborées depuis les hautes sphères par les grandes entreprises et le capital, et imposées à des populations qui, avant le colonialisme, ont été capables de vivre dans un environnement désertique difficile, et de préserver l'équilibre environnemental de leurs territoires pendant des siècles. On demande aujourd'hui à ces mêmes populations d'accepter et d'assumer les coûts de projets d'adaptation à un dérèglement, dont les véritables responsables sont les grandes entreprises internationales du secteur de l'énergie et les pays industrialisés du Nord. Le développement de l'hydrogène vert s'inscrit dans cette dynamique, qui se déploie au détriment des populations du Sud et qui détourne l'attention d'un travail d'adaptation peut-être plus urgent.

Les sources d'énergie et leur exploitation ne sont pas socialement neutres ; elles sont marquées par un caractère de classe qui peut soit reproduire la domination néocoloniale, soit la combattre. La production d'hydrogène vert est imposée à la région ; elle alimente la concurrence entre les pays pour exporter vers le marché européen et fait résonner les promesses creuses du néolibéralisme et des programmes d'ajustement structurel.

Il est impossible d'envisager une transition énergétique en Afrique du Nord sans renforcer la solidarité entre les populations de la région. Une véritable solidarité garantirait une transition énergétique juste et la souveraineté populaire sur les richesses, la production et la consommation. Cela favoriserait la remise en cause des politiques néolibérales et néocoloniales imposées par l'UE, la Banque mondiale et les agences internationales de l'énergie.

En conséquence, un certain nombre de questions fondamentales et stratégiques se doivent d'être posées lorsque l'on aborde la crise climatique et la transition énergétique. Dans un entretien avec

le média en ligne As-Safir al-arabi, l'universitaire et activiste Hamza Hamouchene ne se demande pas seulement à quoi ressemblerait une réponse juste au changement climatique en Afrique du Nord, mais soulève également la question de qui contrôlera, et qui bénéficiera de l'adaptation à la crise climatique.⁷¹

Pour commencer, le secteur de l'énergie devrait être soustrait à l'emprise des entreprises privées, et transféré au domaine public sous le contrôle des citoyen·nes. Il faut rompre radicalement avec la logique des grands projets centralisés, au profit de solutions décentralisées et de projets qui rapprochent la production d'énergie des utilisateur·trices. Cela permettrait d'éviter les pertes et de réduire les coûts du transport. Cela pourrait également prendre la forme de nouveaux projets à plus petite échelle, qui pourraient être financés localement et avec l'aide de l'État, plutôt que de recourir à l'endettement ou à l'investissement direct étranger.⁷²

Nous devons empêcher le capitalisme et les États capitalistes de récupérer et détourner les revendications des mouvements qui luttent pour une transition environnementale juste. En 1985, la politicienne et journaliste Luciana Castellina a publié un article intitulé « Pourquoi le rouge doit-il aussi être vert ? », appelant à une incorporation de la culture militante des mouvements écologistes dans les mouvements syndicaux et leur environnement politique, à savoir la gauche. Selon Castellina :

À l'heure où la définition même de la « gauche » semble faire l'objet de toutes les controverses, je pense que nous devrions conclure en disant que le « rouge » devrait désormais également être qualifié de « vert ». Le terme « vert » est riche d'implications. Il donne à notre vision une identité distincte, ce qui est d'une importance vitale à notre époque, car il permet de se positionner comme un mouvement qui ne cherche pas de nouvelles façons de produire plus efficacement et de distribuer de manière plus

équitable une plus grande quantité des mêmes choses, organisées autour des mêmes méthodes de production et de consommation, mais plutôt comme un mouvement qui cherche à tirer parti des nouveaux outils technologiques, à produire des choses différentes et, en premier lieu, à instaurer un nouveau mode de vie.⁷³

En réalité, cela s'est déjà produit. Au milieu des années 1990, le Syndicat des travailleurs du pétrole, de la chimie et de l'atome s'est rapproché des mouvements pour la justice environnementale afin d'établir des liens entre les travailleur·euses et les populations, principalement autochtones, noires et latino-américaines, qui résidaient à proximité des complexes industriels et en subissaient les nuisances. Ces mouvements ont développé collectivement le concept de « transition juste ». Les discussions et débats issues de ces alliances ont renforcé les mouvements de justice environnementale, associés aux mouvements anticapitalistes et de justice sociale à travers le monde, notamment les mouvements syndicaux, féministes, paysans et étudiants.⁷⁴

Nous devons défendre avec acharnement les revendications qui rompent radicalement avec l'expropriation et l'exploitation capitaliste. Nous devons insuffler un nouveau souffle au concept de services publics qui seraient à la fois démocratiques, universels et de qualité, et explorer la propriété commune des ressources, gérée de manière à garantir la durabilité et à créer des liens de solidarité entre les petit·es producteur·trices agro-alimentaires et les travailleur·euses salarié·es, entre autres. Voici une liste non exhaustive de revendications qui pourraient ouvrir la voie à une transition juste :

1. Créer des projets énergétiques décentralisés qui tiennent compte des besoins des populations locales. Les communautés locales, notamment les travailleur·euses, les petit·es producteur·trices et les consommateur·trices, devraient diriger et gérer ces projets par le biais de coopératives démocratiques. La décarbonisation des industries qui consomment actuellement de l'hydrogène gris et d'autres énergies fossiles devrait être une priorité.
2. Nationaliser le secteur de l'énergie, résister à la privatisation et la faire reculer, et démanteler les monopoles privés sur les importations de pétrole et de gaz. S'abstenir de transformer le secteur de l'énergie propre en un terrain de jeu pour les investissements privés orientés vers l'exportation. Cela permettra de réduire l'utilisation des combustibles fossiles et les émissions nocives, d'abandonner le recours aux engrais toxiques et de contribuer à la restauration d'écosystèmes diversifiés et en bonne santé.⁷⁵
3. Nationaliser les secteurs bancaires et des transports sous le contrôle démocratique des travailleur·euses, en mettant l'accent sur les transports publics. Ces secteurs sont à forte intensité d'émissions, les transports représentant 38 % de la consommation d'énergie au Maroc.
4. Défendre la souveraineté alimentaire et la production alimentaire agroécologique, que ce soit en termes d'agriculture, de pâturage ou de chasse. Cette production alimentaire dépendrait de petit·es producteur·trices et serait orientée vers les marchés locaux et nationaux, plutôt que vers l'exportation à forte intensité énergétique et génératrice d'émissions nocives.
5. Mettre un terme à la marchandisation des ressources naturelles, au moyen d'une gestion collective et équitable, au lieu de forcer les communautés locales et l'environnement à supporter les « coûts externes » de la crise climatique.

Références et notes

1. Moustakbal, Jawad. « Le secteur énergétique au Maroc : l'éternelle dépendance », *Transnational Institute*, 2 décembre 2021, <https://longreads.tni.org/the-moroccan-energy-sector>.
2. Pascoe Sabido, *L'hydrogène d'Afrique du Nord La réalité des plans d'importation d'hydrogène vert de l'UE*, Transnational Institute et Corporate Europe Observatory, septembre 2022, www.tni.org/fr/hydrogène-vert.
3. Our World in Data, « Morocco: CO2 Country profile », <https://ourworldindata.org/co2/country/morocco> [En anglais]
4. Van Wijk, Ad et Chatzimarkakis, J. *Green Hydrogen for a European Green Deal A 2x40 GW Initiative*, 2020, <https://rb.gy/uawyvu>.
5. Conseil économique, social et environnemental du Maroc (CESE), *Accélérer la transition énergétique pour installer le Maroc dans la croissance verte*, 2020, <https://rb.gy/e2kn2>.
6. Hanieh, Adam. « When Oil Markets Go Viral », *Verso Books Blog*, 8 avril 2020, <https://rb.gy/vh0dw>.
7. IEA, « What is behind soaring energy prices and what happens next? », 2021, <https://www.iea.org/commentaries/what-is-behind-soaring-energy-prices-and-what-happens-next>
8. Cornelius, Matthes, Aruffo, Valeria, and Retby-Pradeau, Louis. *The risks and opportunities of green hydrogen production and export from the MENA region to Europe*, Fondation Heinrich-Böll à Amman, novembre 2020, <https://tinyurl.com/mu4cfus5>.
9. Ministère de l'économie et des finances, *Rapport économique et financier, projet de loi sur les finances*, 2023, <https://tinyurl.com/3vs7a66t>.
10. Sabido, *op. cit.*
11. Commission européenne, Communiqué relatif à la Banque européenne de l'hydrogène (COM(2023)156), 16 mars 2023, <https://tinyurl.com/46fssvat> [En anglais].
12. CESE, *op. cit.*
13. Masen constitue une autre porte d'entrée pour la mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP), car l'agence « ne possède aucune grande centrale de production d'électricité puisque tous ses grands projets réalisés sont possédés en parts majoritaires et exploités par des opérateurs privés dans le cadre de PPA (Power Purchase Agreement) de long terme». Voir « Énergies renouvelables : Trois questions Amine Bennouna, expert en énergie », Entretien avec Samia Boufouss, *Agence marocaine de presse (MAP)*, 23 novembre 2020, <https://tinyurl.com/3299zryp>.
14. Ministère de l'Energy, des Mines et de l'Environnement, *Feuille de route hydrogène vert, vecteur de transition énergétique et de croissance durable*, 2021, <https://tinyurl.com/45hapkan>.
15. L'ANRE a été créée dans le but d'ouvrir le secteur de l'électricité (renouvelable) du Maroc aux investisseurs privés.
16. Moustakbal, J. « Le secteur énergétique au Maroc », *op. cit.*
17. Hanieh, Adam. *Lineages of Revolt: Issues of Contemporary Capitalism in the Middle East*, Chicago, Haymarket Books, 2013, p. 68.
18. Chambre des représentants, projet de loi n° 83.21, avril 2023, <https://tinyurl.com/bdfaz2fb> [En arabe].
19. Conférence organisée par l'Union marocaine du travail (UMT) à la Chambre des représentants sous le nom « Restructuration du secteur de l'électricité, dans quel but et à quel prix », 27 mai 2021.
20. Haut Commissariat au Plan (HCP), Budget économique exploratoire 2023, Les perspectives économiques en 2022 et 2023, 2022, <https://tinyurl.com/4xwfpjf>.
21. Akasbi, Najib. Programmes "d'ajustement structurel" du FMI, *Africa Development / Afrique et Développement* 10(1/2): 101-121. <http://www.jstor.org/stable/24487208>
22. Foster, Vivien et Rana, Anshul. *Repenser la réforme du secteur de l'électricité dans les pays en développement*, Groupe de la Banque mondiale, 2019, <https://tinyurl.com/7u6v6r4b>.
23. Partie du groupe Al Mada Holding, anciennement Société nationale d'investissement (SNI), cet important groupe privé est détenu principalement par la famille royale marocaine. Le groupe détient des participations dans les plus grandes entreprises privées du pays, dans sept secteurs : l'énergie (Nareva), la banque (Attijariwafa), les mines (Managem), la construction (Lafarge Ciments), les hôtels (Onapar), les chaînes de supermarchés (Marjane) et les communications (Wana). Le groupe investit également dans d'autres pays africains comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Gabon.
24. Nareva. <https://www.nareva.ma/fr/projets>.
25. Anciennement GDF-Suez. Voir Moustakbal, Jawad. « Le secteur énergétique au Maroc », *op. cit.*
26. Khatib, Neimat et col. « Profil pays Maroc », *RES4MED&Africa*, 2018, <https://tinyurl.com/3mynh655>. [En anglais]
27. Commission européenne, « Clean energy for all Europeans package completed: good for consumers, good for growth and jobs, and good for the planet, 22 mai 2022 », <https://tinyurl.com/3w5y2xa3>.
28. *Feuille de route hydrogène vert, op. cit.*
29. Green Hydrogen Organization, « Africa Green Hydrogen Alliance holds regional forum to agree ambition ahead of COP27 », Abidjan, Côte d'Ivoire, 26 septembre 2022, <https://tinyurl.com/yv939wte>.
30. Cornelius, Aruffo et Retby-Pradeau, *op. cit.*
31. Jamea, El Mustapha. « Impacts potentiels de

- la stratégie nationale d'hydrogène vert sur les ressources hydriques au Maroc », Mena Renewables and Sustainability et Fondation Heinrich-Böll, Rabat, 23 juin 2022.
32. « Episode 21 of the process of establishing and developing educational policies in Morocco. Free Trade Agreements: Consolidating and deepening the deficit in the balance of trade exchange, and the dilemma of betting on foreign investments to increase development and employment », ATTAC Maroc, 4 mai 2021, <https://tinyurl.com/yhuuavnw>.
 33. Octopus Energy, "Xlinks' first-of-a-kind renewable energy project secures backing from TAQA and Octopus Energy", 2023, <https://tinyurl.com/mrx68rwd>. [En anglais]
 34. Xlinks, *The Morocco - UK Power Project*, <https://xlinks.co/morocco-uk-power-project/>. [En anglais]
 35. OCP, Notre objectif : relever le défi d'une demande mondiale croissante, faire de la durabilité la priorité, <https://tinyurl.com/mutc74ck>
 36. OCP Group (2022), 'OCP Group launches a \$13 billion Green Investment Strategy,' 16 December 2022, <https://tinyurl.com/3d76xdc9>. [En anglais]
 37. Trend Economy, Annual International Trade Statistics by Country (HS), Morocco, 14 May 2023, <https://trendeconomy.com/data/h2/Morocco/2814> [En anglais]
 38. 38 Pearce, Fred. « In Scramble for Clean Energy, Europe is Turning to North Africa », *Yale Environment 360*, 16 février 2023, <https://tinyurl.com/yj557tvn>. [En anglais]
 39. Banque Mondiale, *Maroc : Rapport sur le climat et le développement du Maroc*, 2022, <https://tinyurl.com/2y9ezt9t>.
 40. Ministère délégué auprès du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, *Politique du changement climatique au Maroc*, mars 2014, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mor152565.pdf>.
 41. Engie, « GDF SUEZ va construire et exploiter le plus grand parc éolien d'Afrique », Communiqué de presse, 7 février 2013, <https://tinyurl.com/yv3hppn9>.
 42. Banque mondiale, « Project appraisal document for the Ouarzazate I concentrated solar power plant project," 2011, <https://tinyurl.com/yc3vu85d>; "Project paper for A Morocco Noor Solar Power Project Additional Financing", 2018, <https://tinyurl.com/2vjr2up2>; "Project appraisal document, for the Noor-Ouarzazate concentrated solar power plant project", 2014, <https://tinyurl.com/4chjh7wz>
 43. Hamza Hmouchene, "The energy transition in North Africa Neocolonialism again!" Transnational Institute, 2022, <https://longreads.tni.org/the-energy-transition-in-north-africa-neocolonialism-again>.
 44. Ministère de l'économie et des finances (MoF), *Rapport sur la mobilisation des terres communales pour l'investissement, Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2023*, 2022, <https://tinyurl.com/4brtkeh9> [En arabe].
 45. Ibid.
 46. Sbiti, Soufiane. « Hydrogène vert au Maroc : les détails du méga-projet de Total Eren à Tilemzoune », *Le Desk*, 11 juin 2022, <https://tinyurl.com/bdcw9wta>
 47. Rouwenhorst, Kevin. « Gigawatt-scale renewable ammonia in Northwest Africa », *Ammonia Energy Association*, 24 novembre 2022, <https://tinyurl.com/3t2twvs8>.
 48. Anderson, Brooke. « A Solar Project Worth Watching in Morocco », *The Wall Street Journal*, 13 septembre 2016, <https://tinyurl.com/nhdfpzz4>.
 49. Cornelius, Aruffo et Retby-Pradeau, *op. cit.*
 50. Levy, A. 'Israel's Mehadrin to grow avocados in Morocco.' *Globes*. 21 April 2022. <https://tinyurl.com/4xfxt5n>
 51. Jamea, El Mostapha. « Impacts potentiels de la stratégie nationale d'hydrogène vert sur les ressources hydriques au Maroc », *op. cit.*
 52. Jmad Oumaima, « À Tasselmente, les femmes démystifient l'énergie solaire », dans : Maroc : justice climatique, urgences sociales. Casablanca, En toutes lettres, « Enquêtes », 2021, p. 189-205. DOI : 10.3917/etl.houda.2021.01.0189.
 53. Simon, M. (2019) 'Desalination Is Booming. But What About All That Toxic Brine?' WIRED. <https://www.wired.com/story/desalination-is-booming-but-what-about-all-that-toxic-brine>
 54. Sbiti, *op. cit.*
 55. Erraji, Mohamed. « Nomadic livestock sweeping areas in the Souss region to the ruins of argan and almonds », *Hespress*, 3 mai 2022, <https://tinyurl.com/yc4hw9d2> [En arabe].
 56. Pearce F. *op. cit.*
 57. Haut commissariat au plan (HCP), délégation régionale de Guelmim-Oued Noun, « Monographie de la region guelmim-oued noun » 2019, <https://tinyurl.com/3u9p8cx8>
 58. *Ibid.*
 59. Pearce F. *op. cit.*
 60. « La signature en 2008 de la feuille de route sur le statut avancé a permis le renforcement du dialogue et de la coopération en matière de politique et de sécurité, l'intégration progressive du Maroc dans le marché intérieur de l'UE par le rapprochement législatif et réglementaire, et l'élargissement du partenariat à de nouveaux acteurs, dont le Parlement, le CESE ainsi que la société civile. »
 61. Africanews, « Maroc : le RNI rejette les accusations de « corruption des élections », 4 octobre 2021, <https://tinyurl.com/ywsvmhdz>.
 62. Climate Group, « All 12 regions of Morocco, supported by FMDV & ARM, sign Under2 Coalition MoU », 16 novembre 2022, <https://tinyurl.com/4rx23725>
 63. Aljazeera.net, « As the energy crisis continues... Will the Moroccan desert light up Britain? », 2022, <https://>

tinyurl.com/4d3k9a52

64. Le Matin, « Rencontre à Guelmim sur l'investissement dans l'énergie éolienne », 15 septembre 2019. <https://tinyurl.com/4hfrcu5e>
65. Soufiane Chahid, « Énergie: réforme de l'ONEE, gaz naturel, nucléaire, Leila Benali nous éclaire », TelQuel, 4 février 2022, <https://tinyurl.com/5n8rt8bk>
66. Depuis 1975, après le retrait de l'Espagne de sa colonie au Sahara occidental, la région est restée au cœur d'un conflit entre la monarchie marocaine et le Front de libération de la Saguia al-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario). Les deux parties se sont livrées une guerre féroce qui a duré jusqu'en 1991, date à laquelle un accord de cessez-le-feu a été signé sous l'égide des Nations unies. Pour en savoir plus, voir <https://www.almounadila.info/archives/8687> [En arabe].
67. Cornelius, Aruffo et Retby-Pradeau, *op. cit.*
68. Gaia, 'Gaia Energy and the Israeli H2PRO sign an agreement for the production of green hydrogen'. 2022. <https://tinyurl.com/ycxv3y9y>
69. Qemmas, M. 'Economic Normalization between Morocco and Israel: A Governmental Marathon and Popular Rejection', 18 avril 2022. <https://tinyurl.com/5t2js8bf>
70. Fakir, I, 'MOROCCO AND ISRAEL: Economic Opportunities, Military Incentives, and Moral Hazards.' December 2022. <https://tinyurl.com/yn66rmuw>
71. Hamouchene, *op. cit.*
72. Moustakbal, *op. cit.*
73. Nikolic, M., ed. *Socialism on the Threshold of the Twentieth-first Century*. London: Verso, 1986.
74. Akuno, Kali et col. *From Crisis to Transformation: What is Just Transition?*, Transnational Institute et Grassroots Global Justice, septembre 2022, <https://www.tni.org/en/publication/from-crisis-to-transformation>.
75. *Ibid.*, p.64



Le Transnational Institute (TNI) est un institut de recherche et de plaidoyer international engagé pour la construction d'une planète juste, démocratique et durable. Depuis plus de 50 ans, TNI est un espace de connexion entre mouvements sociaux, universitaires engagés et décideurs politiques.

www.TNI.org



Fondé en 1990 sous le nom de Comité pour l'abolition de la dette du Tiers Monde (CADTM), il a été rebaptisé en 2016 le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes. Aujourd'hui, il rassemble une trentaine d'organisations actives, présentes dans plus de 30 pays répartis sur quatre continents. Leur mission principale porte sur la question de la dette, avec l'ambition de proposer des alternatives radicales ancrées dans la souveraineté populaire.

www.arabic.cadtm.org



Le Réseau Siyada est une plateforme unifiée engagée en faveur de la souveraineté alimentaire. Elle fédère des organisations populaires, des syndicats et des mouvements sociaux, unis contre le capitalisme, les politiques environnementales préjudiciables, et les pratiques renforçant le racisme, le patriarcat, la monopolisation et d'autres formes de discriminations.

www.siyada.org